



A.S.C.M.V.

Cours d'informatique



Association Sportive et Culturelle de Messigny et Vantoux
6 place de l'Eglise - 21380 Messigny et Vantoux
<http://www.ascmv.fr>
info@ascmv.fr

Association Sportive et Culturelle de Messigny et Vantoux

SIRET 409 377 082 00022

6 place de l'Eglise - 21380 Messigny et Vantoux

<http://www.ascmv.fr>

info@ascmv.fr

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports :
Jeunesse et Education Populaire n° 21.J.96.182 - Sports n° 21.S.206

Les animateurs

Les cours d'informatique de l'ASCMV sont animés par des personnes bénévoles qui ne sont ni des professionnels de la formation, ni des professionnels de l'informatique. Ils possèdent simplement une bonne expérience d'utilisateur qu'ils souhaitent vous faire partager. Leurs cours font appel principalement à la pratique car, ils en sont persuadés, ce sont des exercices simples et concrets qui vous seront le plus utile.

Le programme de cours

Le programme proposé est construit autour de 6 modules d'initiation, 4 modules de révision et 5 ateliers. Les modules ou ateliers sont indépendants. On peut s'inscrire, en fonction de son niveau et de ses souhaits à un ou plusieurs de ces modules :

- Initiation à l'ordinateur et à Internet
- Initiation à Internet
- Photo numérique
- Musiques et sons*
- Initiation au traitement de texte
- Initiation au tableur
- Révision des notions de base et d'Internet*
- Révision Photo*
- Révision Tableur*
- Révision Traitement de texte*
- Atelier réalisation de cartes de vœux*
- Atelier réalisation d'un menu pour une table de fête*
- Atelier réalisation de cartons d'invitation*
- Atelier créer des étiquettes décoratives et informatives*
- Atelier créer un mailing*

L'organisation des cours

Chaque séance, d'une heure et demie comprend généralement 3 phases :

- une révision des notions vues lors de la séance précédente
- des présentations, par les animateurs des notions nouvelles, démonstration des méthodes, etc.
- des exercices pratiques,

* Nouveau

Le planning et les horaires

Les cours ont lieu soit en matinée, généralement le mardi matin (de 10h00 à 11h30), soit en soirée (de 20h30 à 22h00) en fonction des disponibilités des animateurs et des souhaits des participants.

Le planning sera établi en fonction des demandes.

La salle de cours

Les séances sont organisées dans une petite salle de cours aménagée au 2^{ème} étage de la salle des Assemblées, place de l'Église à Messigny-et-Vantoux.

La salle est équipée de PC d'occasion qui ont été offerts par la société Récipharm de Fontaine les Dijon : une dizaine de postes installés en réseau et connectés à Internet.

Les personnes possédant un PC portable peuvent l'apporter en cours.

Les logiciels

De manière systématique, nous utilisons des logiciels gratuits (OpenOffice, Mozilla Firefox, Picasa, etc.). Vous pourrez ainsi retrouver gratuitement chez vous, sur votre propre matériel, les logiciels utilisés en cours. De plus, une clef USB vous sera remise, sur laquelle vous pourrez conserver tous les exercices réalisés en cours.

La cotisation

Une adhésion au club d'informatique, d'un montant de **10 €** vous sera demandée pour l'année, quel que soit le nombre de modules auxquels vous vous inscrirez. Elle sera complétée d'une cotisation d'un montant différent pour chaque module et établi en fonction du nombre de séances. Ces cotisations permettent de couvrir les frais de fonctionnement (abonnement Internet, etc.) et de prévoir l'acquisition de matériels complémentaires.

L'accès aux cours est gratuit pour les responsables des clubs de l'ASCMV (membres du bureau, encadrants bénévoles, salariés).